

CERTIFICAT

MENUISERIES PVC

Décision d'admission n° 3006-19-95 du 15 novembre 2007

Décision de reconduction n° 4073-19-95 du 11 mars 2009

Cette décision annule et remplace la décision n° 3006-19-95 du 15 novembre 2007

La société **OUVERTURE**
AVENUE GEORGES POMPIDOU
FR-59400 CAMBRAI

Usine de **FR-59400 CAMBRAI**

est autorisée à apposer les marques NF, CERTIFIE CSTB CERTIFIED et ACOTHERM en application des règles générales des marques NF, CERTIFIE CSTB CERTIFIED, des règles de certification NF220/EP5 et du règlement ACOTHERM. Cette décision atteste que les produits ci-après sont certifiés, après évaluation conformément à ces référentiels. La gamme des produits figure en annexe.

FENETRES ET PORTES-FENETRES A LA FRANÇAISE ET OSCILLO-BATTANTES

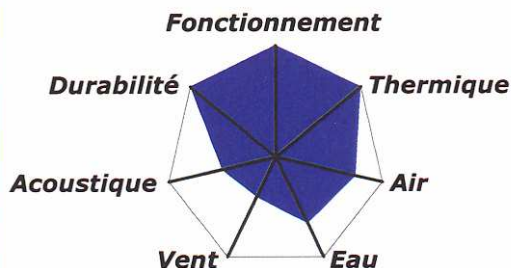
ESSENTIELLE – SERENITE - PLENITUDE



Par mandatement d'AFNOR Certification et pour le CSTB

(Signature)
La Direction Technique
Hervé BERRIER

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES



Conformité à l'Avis Technique :
- **PROFINE FRANCE Eurodur 3S**

Classement A*E*V* certifié :
- **A*3 E*6B V*A2**

■ Performances maximales pouvant être atteintes

Ce certificat comporte 5 pages.

Correspondant :

Laurent DOFFIN

laurent.doffin@cstb.fr

Tél. : 01 64 68 85 20

Fax : 01 64 68 85 36

Sauf retrait, suspension ou modification, le droit d'usage de ce certificat est reconduit tous les 15 mois.

La liste des certificats est tenue à jour au CSTB et disponible sur le site internet www.cstb.fr.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique correspondant.

Les fenêtres bénéficiant du présent certificat doivent comporter sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon les modèles ci-dessous :



OU



x et y selon tableaux ACOTHERM

Les menuiseries certifiées doivent obligatoirement, en sortie d'usine, intégrer les profilés assujettis au dormant tels que pièces d'appui, élargisseurs, fourrures d'épaisseur.



ACCREDITATION
N° 5-0019
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION
DE PRODUITS
INDUSTRIELS

FABRICATIONS CERTIFIEES

Cette fiche précise les modèles de menuiseries certifiées et leurs classements. Seules les menuiseries conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-dessous doivent comporter les marques CERTIFIE CSTB CERTIFIED, NF et ACOTHERM ainsi que les classements attribués.

Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 19 - 95

1. MARQUE CERTIFIE CSTB CERTIFIED

• PROFILES

Conformes à ceux définis dans l'Avis Technique :

- PROFINE FRANCE Eurodur 3S.

• VITRAGES ISOLANTS CERTIFIES

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4 ;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent de 1200 Pa.

• QUINCAILLERIE

- Crémones: FERCO,
- Organes de rotation : OTLAV.

• RENFORTS

Selon les dispositions prévues par le gammiste.

2. MARQUE NF

Les menuiseries sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD P20-201 « Mémento pour les maîtres d'œuvre – Choix des fenêtres en fonction de leur exposition », dans la limite des niveaux de classement certifiés et dans des situations pour lesquelles la **méthode A** de l'essai d'étanchéité à l'eau et/ou la **classe 3** pour l'essai de résistance au vent ne sont pas requises.

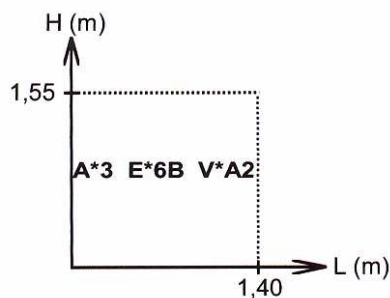
Les caractéristiques sont certifiées pour des menuiseries de dimensions :

- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.

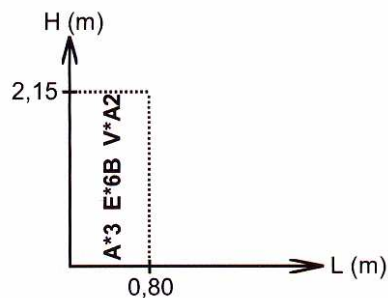
DIMENSIONS MAXIMALES DES MENUISERIES CERTIFIEES POUR UN CLASSEMENT A*3 E*6B V*A2

à 1 vantail

oscillo-battant

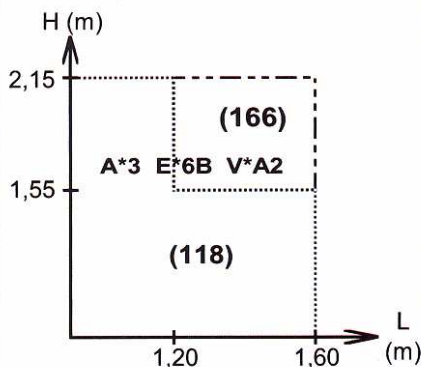


à la française ou oscillo-battant



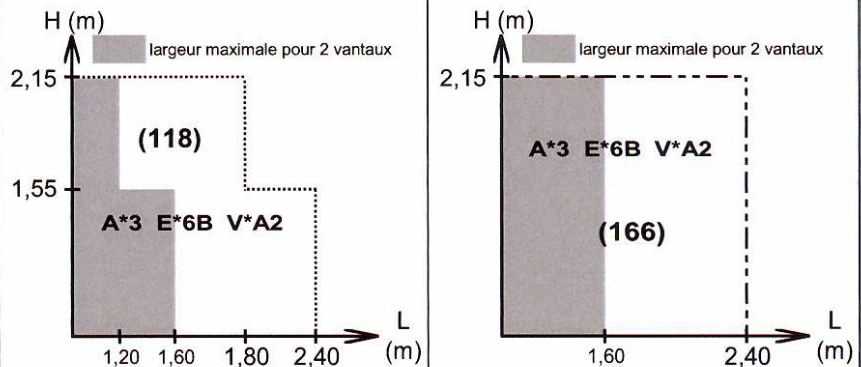
à 2 vantaux

à la française ou oscillo-battants



à 3 vantaux

à la française ou oscillo-battants



Les valeurs entre parenthèses correspondent à la largeur minimale du battement

